



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

17 novembre

LA COMPOSANTE RÉSERVE AUX ÉTATS-UNIS : UNE FORCE OPÉRATIONNELLE

LCL Arnaud PLANIOL

Chercheur sociologie des forces armées, IRSEM

RÉSUMÉ

Aux États-Unis, la composante réserve a toujours tenu une place centrale dans l'appareil de défense, même si le rôle de celle-ci a évolué au fil du temps. Perçue pendant longtemps comme une réserve stratégique utilisée en cas de conflit majeur, elle s'est transformée depuis la fin de la guerre du Vietnam en une force opérationnelle souple et réactive, complémentaire des unités d'active.

Bien que le terme de réserve soit souvent employé indistinctement, il faut bien faire la différence entre, d'une part, la réserve fédérale et, d'autre part, les gardes nationales, qui dépendent des différents États ou territoires américains. Fruit de l'histoire et de l'équilibre délicat entre échelons local et fédéral, cette organisation duale peut paraître parfois complexe et inadaptée aux défis que les armées américaines doivent aujourd'hui relever.

Celles-ci se différenciant de moins en moins en termes d'équipements, de missions et d'entraînements, il pourrait donc légitimement se poser la question d'une simplification du système actuel par une éventuelle fusion de ces deux composantes. Néanmoins, une telle éventualité est peu probable, le modèle actuel reposant sur deux postulats : la séparation claire des prérogatives fédérales et locales mais aussi la place centrale accordée au *National Guard*, soldat-citoyen, dans l'inconscient collectif américain.

SOMMAIRE

Introduction	2
La composante réserve aux États-Unis	2
La <i>National Guard</i>	3
La réserve, sous statut fédéral	4
Le rôle de la composante réserve	4
De réserve stratégique à force opérationnelle	4
Le processus de mobilisation	6
Un système complexe qui nécessite des réformes	7
Orientation bibliographique	8



AVERTISSEMENT: l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.

INTRODUCTION

Alors que, depuis janvier 2015, avec la multiplication des attentats terroristes, la France doit faire face à une menace sans précédent sur son territoire national depuis la fin de la Guerre froide, la question du rôle des armées, et notamment de la composante réserve, dans la réponse à apporter à ce nouveau défi stratégique, se pose. Un rapport récent du Sénat préconisait ainsi la mise en place d'une « réserve militaire forte et territorialisée pour faire face aux crises »¹.

L'idée, envisagée déjà depuis plusieurs mois, de recréer une garde nationale en France à partir des réserves ayant été officialisée en Conseil des ministres le 12 octobre 2016, il apparaît judicieux de s'intéresser à la manière dont la composante réserve, constituée notamment de la *National Guard*, est organisée et employée aux États-Unis.

Sans oublier le poids de l'histoire et la différence d'organisation institutionnelle entre nos deux pays, il est à remarquer que la composante réserve tient une place centrale dans l'appareil de défense américain, représentant une force opérationnelle souple et réactive, complémentaire des unités d'active.

Cette note a donc pour objet de présenter l'organisation des réserves aux États-Unis ainsi que la manière dont celles-ci sont employées. Revenant sur l'évolution du rôle de la réserve, elle analyse les avantages de ce système complexe, qui nécessiterait d'être simplifié, mais qui, entre autres choses, contribue au maintien du lien armée-nation.

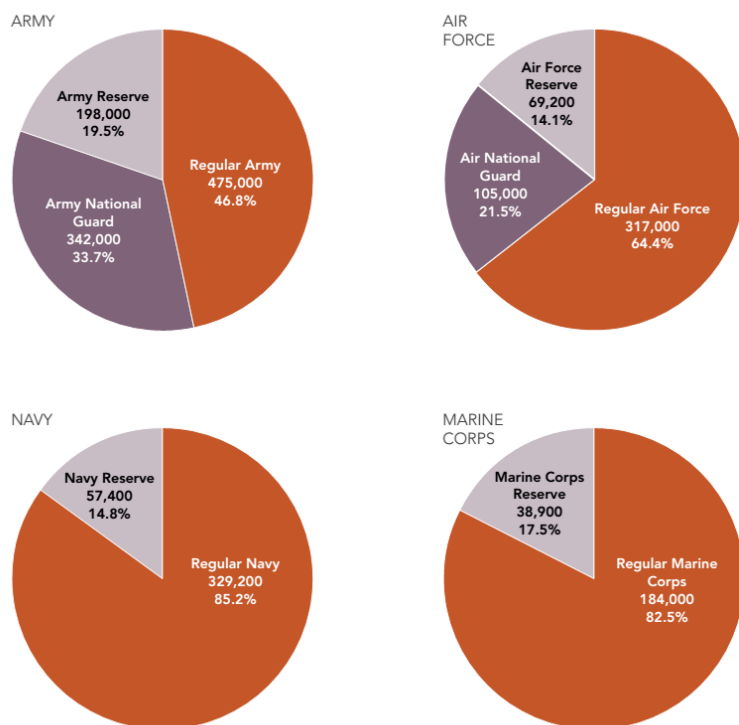
LA COMPOSANTE RÉSERVE AUX ÉTATS-UNIS

Les forces armées américaines, que sont l'Army, l'Air Force, la Navy et le Marine Corps, sont constituées de deux composantes, l'une d'active et l'autre de réserve. Les soldats d'active travaillent à temps plein dans les armées, alors que les réservistes y servent majoritairement à temps partiel, tout en pouvant être mobilisés en cas d'urgence.

Le terme de réserve est souvent employé indistinctement pour parler des sept composantes réserve que sont l'*Army National Guard*, l'*Army Reserve*, la *Navy Reserve*, le *Marine Corps Reserve*, l'*Air National Guard*, l'*Air Force Reserve* et la *Coast Guard Reserve*². **Il faut cependant bien distinguer les entités qui sont gérées par les États, l'Army National Guard et l'Air National Guard, et les cinq autres qui sont uniquement sous autorité fédérale.** Ainsi, l'*US Army* et l'*US Air Force* sont les deux seules armées à disposer d'une composante réserve divisée entre, d'une part, une réserve³ et, d'autre part, une garde nationale⁴. À l'inverse, la *Navy* et le *Marine Corps* disposent uniquement d'une réserve à statut fédéral. Il n'existe donc pas de garde nationale pour la *Navy* et le *Marine Corps*⁵.

Le ratio entre troupes d'active et troupes de réserve varie en fonction des armées. La *Navy* et le *Marine Corps* sont ainsi les deux armées avec le moins de réservistes, ceux-ci représentant respectivement moins de 15 et 18 % de leurs effectifs. À l'inverse, pour l'*US Army*, la composante réserve représente plus de la moitié de ses effectifs (53,2 %). L'*Army* est en effet constituée de son socle permanent, la *Regular Army*, auxquels s'ajoutent des personnels de la réserve et de la garde nationale, activés temporairement en fonction des besoins opérationnels. Ainsi, en novembre 2015, l'armée de terre américaine disposait par exemple de 553 000 personnels en position d'activité, dont 491 000 soldats d'active⁶, auxquels se rajoutaient 46 000 gardes nationaux et réservistes en situation d'activité permanente, mais aussi 16 000 gardes nationaux et réservistes qui avaient été placés en position d'activité temporaire.

Répartition active/réserve par armées-2016



Source: *National Commission on the Future of the Army, Report to the President and the Congress of the United States*, 28 janvier 2016, p. 62.

La National Guard

La garde nationale se compose de l'*Army National Guard-ARNG* et de l'*Air National Guard*. L'ARNG est l'héritière de la milice de l'ère coloniale qui existait avant même l'adoption de la Constitution américaine. Cette dernière reconnaît l'existence de la milice et en fait le socle des armées américaines. Initialement prévue pour « assurer l'exécution des lois de l'Union, réprimer les insurrections et repousser les invasions⁷ », cette milice va voir son rôle et ses rapports à l'État fédéral progressivement évoluer. En 1933, l'ARNG devient ainsi une partie intégrante de la composante réserve de l'*Army*. **À la fois une entité des États et une entité fédérale, elle se compose des cinquante-quatre gardes nationales, une pour chacun des cinquante États de l'Union, auxquelles s'ajoutent les gardes nationales de trois territoires (Puerto Rico, Guam, Virgin Islands) et celle du District of Columbia⁸.** Elles sont sous l'autorité directe des gouverneurs ou du président dans le cas particulier de la capitale fédérale⁹.

L'ARNG est constituée principalement de personnels réservistes qui sont amenés à suivre des périodes d'entraînement régulières, en général un week-end par mois et deux semaines par an. Des personnels permanents assurent le soutien quotidien de ces unités ; ceux-ci représentent 17 % des effectifs¹⁰. Initialement destinées à remplir des missions de soutien à la population dans le cadre de situations d'urgence, sous l'autorité de leur gouverneur, les unités de l'ARNG peuvent aussi être mobilisées par l'échelon fédéral en cas de crise grave. On parle d'ARNG lorsqu'elles sont sous l'autorité de leur gouverneur et de ARNGUS-*Army National Guard of the United States*¹¹, quand ces unités sont sous autorité fédérale.

Beaucoup plus récente, l'*Air National Guard* fut établie en septembre 1947, en même temps que fut créée l'*US Air Force* par le *National Security Act*. Elle participe à de nombreuses missions sur le territoire national, notamment en ce qui concerne la protection de l'espace aérien américain.

La réserve, sous statut fédéral

Celle-ci est, pour sa part, composée des différentes entités de réserve de chaque armée. Celles-ci ont été créées tout au long du 20^e siècle : l'*US Army Reserve* en 1908, l'*US Navy Reserve* et le *Marine Corps Reserve* en 1916, la *Coast Guard Reserve* en 1941 et l'*Air Force Reserve* en 1947. Si l'on prend l'exemple de l'*US Army Reserve-USAR*, celle-ci est aujourd'hui composée principalement d'unités de soutien, contrairement à l'ARNG où l'on trouve à la fois unités de mêlée et de soutien. Elle dispose aussi de personnels permanents qui représentent 14 % de ses effectifs¹². L'objectif de chaque réserve est de « fournir des unités entraînées et des personnels qualifiés pour servir dans les forces armées, en temps de guerre ou de situation d'urgence nationale, et à tout autre moment où la sécurité nationale le demande, afin de combler les besoins des forces armées, lorsque plus d'unités et de personnels sont nécessaires » (*US code title 10 § 10 102*)¹³.

Tout réserviste, qu'il soit dans la réserve ou la garde nationale, appartient à l'une des trois catégories suivantes : la *Ready Reserve*, la *Stand By Reserve* ou la *Retired Reserve*¹⁴.

Mobilisée en premier, la *Ready Reserve* est la première ressource en personnels de la composante réserve. Elle est, elle-même, organisée en trois sous-groupes : la *Selected Reserve*, l'*Individual Ready Reserve* (IRR) et l'*Inactive National Guard* (ING). La *Selected Reserve* est constituée des unités et des personnels jugés essentiels en cas de crise grave. Mobilisés en priorité, ceux-ci doivent régulièrement s'entraîner, au minimum un week-end par mois¹⁵ et deux semaines par an¹⁶. L'IRR est, quant à elle, constituée de réservistes fédéraux qui ont déjà reçu une formation militaire, soit en tant qu'anciens personnels d'active, soit en tant qu'anciens réservistes de la *Selected Reserve*. Ils ne sont pas contraints à suivre un entraînement régulier et sont mobilisables dans tous les cas de situation. Enfin, l'ING est l'équivalent de l'IRR pour la *National Guard*. Bien que n'étant pas obligés de s'entraîner régulièrement, ils sont cependant membres d'une unité spécifique de la garde nationale, auprès de laquelle ils doivent se signaler une fois par an. Ils peuvent uniquement être mobilisés dans le cadre d'une mobilisation partielle ou générale.

La *Stand By Reserve*¹⁷ se compose des personnels temporairement inaptes au service, mais aussi des personnes qui, dans le cadre de leur carrière civile, occupent des positions clés dans l'appareil de défense américain. Ils ne sont assujettis à aucune contrainte d'entraînement et ne peuvent être activés qu'en cas de mobilisation générale.

La *Retired Reserve* se compose des personnels de réserve qui sont qualifiés pour recevoir une pension de retraite suite à leur carrière dans la réserve. Ils peuvent éventuellement être rappelés en cas de mobilisation générale.

LE RÔLE DE LA COMPOSANTE RÉSERVE

La société américaine a depuis toujours entretenu une méfiance naturelle envers les armées permanentes¹⁸ ; celles-ci seraient en effet censées faire courir un risque aux libertés¹⁹. La composante réserve, temporaire par nature, a donc toujours tenu une place centrale dans l'appareil de défense américain. Depuis la création des États-Unis, on a donc assisté à des cycles d'inflation et de déflation des effectifs militaires en fonction des besoins. Faible en temps de paix, la composante d'active voyait ses effectifs rapidement croître en temps de crise, grâce d'abord à la mobilisation des réserves et de la garde nationale, puis par le recrutement de personnels d'active supplémentaires et enfin par le recours à la conscription. Une fois la crise passée, les effectifs d'active étaient réduits drastiquement, afin de maintenir une structure *a minima* qui servirait de base à la reconstruction d'une force lors de la crise suivante. Le plus gros de la force se trouvait donc dans la composante réserve, tout particulièrement dans la garde nationale, composée de citoyens-soldats héritiers des premiers miliciens.

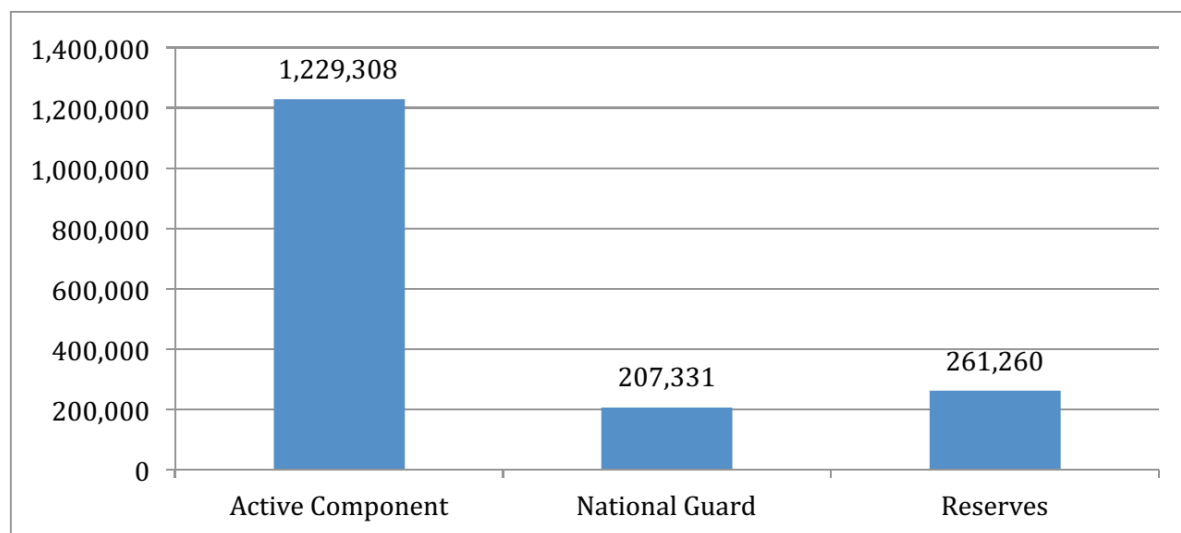
De réserve stratégique à force opérationnelle

Le rôle de la composante réserve a évolué au cours du temps. Elle fut ainsi perçue pendant longtemps, et notamment pendant la Guerre froide, comme une réserve stratégique, qui viendrait renforcer et compléter les forces d'active dans le cas d'un conflit majeur. Les unités de réserve n'étant pas la priorité en termes d'allocations de

moyens, elles disposaient en moyenne de 65 à 74 % de leurs personnels et de 65 à 79 % de leurs équipements. Une fois la mobilisation décidée, la plupart de ces unités auraient disposé d'une longue période de montée en puissance afin de pouvoir récupérer leurs effectifs et équipements, ainsi que d'effectuer l'entraînement nécessaire.

La composante réserve va changer de rôle au début des années 1970. La baisse des effectifs consécutive à la fin de la guerre du Viêt-nam, la suspension de la conscription, la diminution des budgets, mais aussi le retour d'expérience de ne pas avoir utilisé les réserves dans le conflit vietnamien peuvent expliquer ce changement de modèle. **La politique de la Total Force, établie en 1973 par le secrétaire à la Défense James Schlesinger, vise donc à intégrer « les forces d'active, de la garde nationale et de la réserve, en un tout homogène »²⁰.** Celles-ci seront désormais utilisées pour renforcer les unités d'active. **De réserve stratégique, la composante réserve aura désormais pour objectif de se transformer en véritable force opérationnelle, complémentaire de la composante d'active.** Dans le cas de l'Army, ce changement de concept fut immédiatement mis en œuvre par le général Creighton Abrams qui fut son chef d'état-major entre 1972 et 1974. Celui-ci intégra les forces de réserve et d'active, au point qu'il devint difficile de mener une opération d'envergure sans faire appel à la composante réserve. Le premier test de ce modèle d'armée de terre intégrée eut lieu lors de la première guerre du Golfe (1990-1991), pendant laquelle 238 729 soldats de la composante réserve furent mobilisés²¹. Les attentats du 11 septembre 2001 et les opérations en Afghanistan (2001-2014) et en Irak (2003-2011) qui s'en suivirent vont de nouveau mettre l'accent sur la composante réserve. Les armées américaines n'auraient en effet pas pu tenir le rythme soutenu des rotations sur ces deux théâtres sans les unités de la réserve et de la garde nationale. Au plus haut de leur emploi en 2004, les unités de réserve représentèrent plus de 33 % des troupes américaines présentes en Irak²².

Membres des forces armées déployées en Irak et Afghanistan, 2001-2008



Source : Cohen, *op. cit.*, p. 25.

Le processus de mobilisation

Dans le cadre d'une mobilisation fédérale, trois cas, strictement encadrés par la loi, sont envisageables comme on peut le voir détaillé dans le tableau suivant²³.

Statut	Autorité	Raison	Effectifs mobilisés	Durée	Qui est concerné ?
10 U.S.C 12 301 (a) « Full mobilization »	Congrès	Guerre ou urgence nationale (ex : Seconde Guerre mondiale)	Pas de limite	Pour la durée de la guerre ou pour la situation d'urgence plus six mois	Tout réserviste (Ready Reserve Stand-By Reserve, Retired Re-
10 U.S.C 12 302 « Partial mobilization »	Président	Urgence nationale (ex: Operation Iraqi Freedom)	Pas plus de 1 000 000 de réservistes mobilisés.	Pas plus de 24 mois consécutifs	Tout réserviste de la Ready Reserve
10 U.S.C 12 304 « Presidential Reserve Call-Up »	Président	Afin d'accroître les forces d'active pour des missions opérationnelles ou en soutien de certaines situations d'urgence. (Ex : Haïti, Bosnie)	Pas plus de 200 000 réservistes mobilisés	Pas plus de 365 jours	Seulement les membres de la Selected Reserve et de l'Individual Ready Reserve

En ce qui concerne les membres de la garde nationale, ceux-ci peuvent aussi être mobilisés par le gouverneur de leur État ou de leur territoire, en cas de crise grave. C'est alors à chaque État de financer cette décision. Certains gouverneurs mobilisèrent ainsi leur garde nationale juste après le 11 septembre 2001, afin d'assurer la protection d'infrastructures sensibles²⁴. Dans certains cas, les soldats mobilisés restent sous l'autorité de leur gouverneur, mais avec un financement fédéral. Il s'agit alors d'un emploi sous le statut du *Title 32*.

Les unités de la *National Guard* sont connues pour intervenir en cas de catastrophe naturelle, par exemple en 2005 en Louisiane suite à l'ouragan Katrina, ou en cas de troubles de l'ordre public, comme lors des émeutes de Los Angeles en 1992. Néanmoins, elles peuvent aussi jouer un rôle dans le cadre de la protection du territoire national. Ainsi, après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis décidèrent de renforcer le contrôle de leurs frontières. L'*US Border Patrol*, qui a pour mission de détecter et d'empêcher l'immigration illégale, tout particulièrement le long de la frontière avec le Mexique, vit donc ses effectifs passer de 9 736 en 2001 à près de 18 319 en 2009. Un certain de temps fut cependant nécessaire pour assurer le recrutement et l'entraînement de ces nouveaux agents²⁵.

C'est ainsi que le président George W. Bush décida en mai 2006, sur demande des quatre gouverneurs des États frontaliers américains²⁶, de lancer l'opération *Jump Start* (OJS), pour laquelle des membres de la garde nationale appuyèrent pendant deux ans les services des *Border Patrols*, le temps que les nouvelles recrues arrivent. Concrètement, cela signifia le déploiement de 6 000 soldats le long de la frontière sud. Près de 30 000 membres de la garde nationale participèrent donc à cette opération, en fournissant un soutien aérien, technique, logistique et administratif. Servant au titre du *Title 32* de l'USC, les unités de la garde nationale qui y participèrent restèrent donc sous l'autorité de leurs gouverneurs respectifs, bien qu'elles reçussent un financement fédéral. Ayant pris fin en juillet 2008, cette opération est unique, car pour la première fois l'*Army National Guard* et l'*Air National Guard* participaient de façon conjointe et en grand nombre à une opération majeure sur le territoire national américain, pour une période de temps étendue. Cela ne fut pas sans générer des difficultés, notamment pour créer une unité d'effort, en raison de cultures institutionnelles très différentes et de la difficulté à mettre en place une collaboration en termes de partage des informations.

Cet exemple illustre le cadre juridique contraignant qui limite l'utilisation des forces armées sur le territoire américain. **Du fait des restrictions liées au *Posse Comitatus Act*, loi fédérale datant de 1878, les soldats de la garde nationale financés par l'échelon fédéral ne pouvaient être qu'en soutien des *Border Patrols*, et en aucun cas en première ligne dans les opérations.** Cette loi, dont l'objectif était de limiter l'utilisation des troupes fédérales sur le territoire américain, leur interdit en effet de participer à des missions de police, sauf s'ils en reçoivent l'autorisation du Congrès. **Cette loi ne s'applique cependant pas à l'*Army National Guard* et à l'*Air Force National Guard* lorsqu'elles sont sous l'autorité de leur État²⁷.** Cela leur permet alors de participer à des opérations de maintien de l'ordre sur demande du gouverneur. C'est ce qui explique, par exemple, que la garde nationale du Missouri ait été envoyée à Ferguson en 2014 suite aux émeutes raciales.

UN SYSTÈME COMPLEXE QUI NÉCESSITE DES RÉFORMES

Fruit de l'histoire et de l'équilibre entre échelons local et fédéral, l'organisation de la composante réserve aux États-Unis peut paraître parfois complexe et non adaptée aux défis que les armées américaines doivent aujourd'hui relever. Si la composante d'active a vécu une réforme majeure en 1986 avec le *Goldwater-Nichols Act*, la composante réserve n'a, pour sa part, connu aucune réforme d'ampleur depuis la fin de la guerre de Corée²⁸ en dépit de sa transformation en réserve opérationnelle. Les conflits d'Irak et d'Afghanistan ont ainsi confirmé le besoin d'un certain nombre de réformes systémiques, qui sont notamment développées dans le rapport de la *Commission on the National Guard and Reserves* de 2008.

Néanmoins, toute réforme sur le sujet est particulièrement délicate et d'autant plus difficile à mettre en place qu'elle touche à des intérêts contradictoires. Ce sujet apparaît d'ailleurs comme une bonne illustration du rapport de force constant qui existe entre les échelons local et fédéral aux États-Unis. D'un côté, les gouverneurs défendent jalousement leurs prérogatives en la matière et refusent toute déflation de moyens dans les unités de leur État. De l'autre, la composante d'active peut chercher à utiliser la réserve comme variable d'ajustement, en essayant par exemple de faire porter une partie des déflations d'effectifs, sur celle-ci, et plus particulièrement l'ARNG, ce qui ne manque pas de susciter des tensions²⁹.

Cela étant dit, la place centrale de la composante réserve dans l'organisation de la défense est néanmoins consensuelle³⁰. La composante réserve se caractérise en effet par sa souplesse d'utilisation. Ses unités sont, de fait, rapidement mobilisables en cas de crise et disposent de capacités particulières, que l'on ne trouve pas toujours dans la composante d'active. **Elles ont aussi le gros avantage, dans un contexte financier contraint, de coûter moins cher.** Un réserviste non activé coûterait en effet approximativement quatre fois moins cher qu'un personnel d'active. **Toute la difficulté est donc de trouver, dans un environnement stratégique complexe et évolutif, le juste équilibre entre active et réserve,** comme nous le montre le tableau ci-dessous qui présente l'exemple de l'*US Army* depuis la fin de la Guerre froide.

Exemples de répartition composantes active/réserve pour l'US Army

(K= milliers ; M= millions)

Year	AC Levels	RC Levels	AC % of force mix	RC % of force mix	Total Size of Army
1989 (end of the Cold War)	770 K	776 K	49.1%	50.1%	1.546 M
Sept 11, 2001	480 K	555 K	46.4%	53.6%	1.035 M
2010 (peak Army strength related to wars in Iraq and Afghanistan)	570 K	564 K	50.3%	49.7%	1.134 M
FY2015 Budget Request	490 K	552 K	47.0%	53.0%	1.042 M
Army proposal for FY2017 ("smallest acceptable force")	450K	530K	45.9%	54.1%	980K
Army proposal for FY2019 ("worst case scenario")	420K	500K	45.6%	54.4%	920K

Source : Feickert, *op. cit.*, p. 8.

L'implantation territoriale des unités de la garde nationale apparaît aussi comme une force de la composante réserve. Le double mandat, fédéral et local, ainsi que la présence d'unités de la *National Guard* sur l'ensemble du territoire américain lui confèrent une capacité de réponse forte en cas de crise grave. **Depuis la disparition de la conscription aux États-Unis, cette territorialisation contribue, en outre, à maintenir le lien armée-nation³¹.** La réserve et la garde nationale sont composées principalement de « citoyens-soldats », qui, vivant et travaillant en milieu civil, servent naturellement de lien avec les personnes qui n'ont jamais servi sous l'uniforme. En cas de crise, ils seront les primo-intervenants pour venir en aide à leurs voisins et collègues. La composante réserve apparaît donc un élément fondamental du maintien des relations entre les armées et le reste de la société américaine, évitant qu'un fossé ne se creuse entre sociétés civile et militaire professionnelle³².

La transformation de la composante réserve en réserve opérationnelle a amené un rapprochement de fait de la *National Guard* et de la réserve à statut fédéral. **Celles-ci se différencient de moins en moins en termes d'équipements, de missions et d'entraînements, pourraient donc légitimement se poser la question d'une simplification du système actuel par une éventuelle fusion de ces deux composantes.** Sans surprise, une telle éventualité suscite une fin de non-recevoir de la part des nombreux tenants du modèle actuel, qui bien que fort complexe, repose sur deux postulats : la séparation claire des prérogatives fédérales et locales, mais aussi et surtout la place centrale accordée au *National Guard*, soldat-citoyen héritier des premiers miliciens, dans l'inconscient collectif américain.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Adams David, « [Internal military intervention in the United States](#) », *Journal of Peace Research* 32, 2, 1995.

Adams Noah, « [Shots Still Reverberate For Survivors Of Kent State](#) », *NPR.org*, 3 mai 2010.

Ayers William, *ARFORGEN: Means to an Operational Reserve*, Strategy Research Project, US Army War College, 2012.

Bockel Jean-Marie et Jourda Gisèle, « [Garde nationale](#) » : *une réserve militaire forte et territorialisée pour faire face aux crises*, Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, 793, 2016.

Brayton Abbott A., « [American Reserve Policies Since World War II](#) », *Military Affairs*, 36:4, 1972.

Buchalter Alice R. et Elan Seth, *Historical Attempts to Reorganize the Reserve Components*, Federal Research Division, Library of Congress, 2007.

- Klimas Joshua et Darilek Richard E., *Assessing the Army's Active-Reserve Component Force Mix*, Rand Corporation, Arroyo Center, 2014.
- Campbell James D., « [The national guard as a strategic hedge](#) », *Parameters* 44, 1, 2014.
- Cantwell Gerald T., *Citizen Airmen: A History of the Air Force Reserve, 1946-1994*, Air Force History and Museums Program, 1997, 565 p.
- Church David M., « [Looking Back on Operation Jump Start](#) », *Joint Forces Quarterly*, 33, 2009.
- Cohen Raphael S., *Demystifying the Citizen Soldier*, Rand Corporation project Air Force, 2015.
- CNGR-Commission on the National Guard and Reserves, [Transforming the National Guard and Reserves into a 21st Century Operational Force](#), Final Report to Congress and the Secretary of Defense, 31 janvier 2008.
- Damgé Mathilde, « [Qu'est-ce que la « garde nationale » souhaitée par François Hollande ?](#) », *Le Monde*, 22 juillet 2016.
- Davis Lynn E., *Hurricane Katrina: Lessons for Army Planning and Operations*, Rand Corporation Monograph Series, 2007.
- Doubler Michael D. et Listman John W., *The National Guard: an illustrated history of America's citizen-soldiers*, Potomac Books Inc, 2007.
- Feickert Andrew et Kapp Lawrence, [Army Active Component \(AC\)/Reserve Component \(RC\) Force Mix: Considerations and Options for Congress](#), Congressional Research Service Report for Congress, 5 décembre 2014.
- Freedberg Sidney J., « [National Guard Commanders Rise In Revolt Against Active Army; MG Rossi Questions Guard Combat Role](#) », *Breaking Defense*, 11 mars 2014.
- Gambino Lauren, « [What Is the US National Guard and When Is It Called Up?](#) » *The Guardian*, US news, 18 août 2014.
- Guensburg Carol, « [National Guard Deployments for Civil Unrest Uncommon in US](#) », *Voice of America*, 18 août 2014.
- Ingram William E., « [The Army National Guard: Where We've Been and Where We Want to Go](#) », *Army magazine*, août 2012.
- Kapp Lawrence et Torreon Barbara Salazar, [Reserve component personnel issues: questions and answers](#), Congressional Research Service Report for Congress, 2014.
- Kohn Richard H., « [Using the Military at Home: Yesterday, Today, and Tomorrow](#) », *Chicago Journal of International Law*, 4: 1, 2003.
- Mason R. Chuck, [Securing America's Borders: The Role of the Military](#), Congressional Research Service Report for Congress, 2011.
- Reveron Derek S., *et al.*, *US Foreign Policy and Defense Strategy: the Evolution of an Incidental Power*, Georgetown University Press, 2015.
- Thompson Mark, « [An Army Apart: The Widening Military-Civilian Gap](#) », *Time*, 10 novembre 2010.
- Vest Bonnie M., « Citizen, Soldier, or Citizen-Soldier? Negotiating Identity in the US National Guard », *Armed Forces & Society* 39, 4, octobre 2013.

Notes bibliographiques

- ¹ Jean-Marie Bockel et Gisèle Jourda, [« Garde nationale » : une réserve militaire forte et territorialisée pour faire face aux crises](#), Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, 793, 2016.
- ² Les *Coast Guard* dépendent du *Department of Homeland Security* en temps de paix, mais du *Department of Defense* en temps de guerre.
- ³ *Army Reserve* et *Air Force Reserve*.
- ⁴ *Army National Guard* et *Air National Guard*.
- ⁵ Lawrence Kapp et Barbara Salazar Torreón, [Reserve Component Personnel Issues: Questions And Answers](#), Congressional Research Service Report for Congress, 2014.
- ⁶ La différence entre les chiffres de 491 000 et 475 000 s'explique du fait d'une déflation en cours des effectifs de l'*US Army*. Le chiffre de 475 000 était l'objectif budgétaire à atteindre pour 2015.
- ⁷ Cf. *US Constitution, Article I, Section 8, clauses 15 et 16* et *Article II, Section II, clause 1*.
- ⁸ La garde nationale du *District of Columbia* est en fait une entité exclusivement fédérale.
- ⁹ Kapp, *op. cit.*, p. 9.
- ¹⁰ Andrew Feickert et Lawrence Kapp, [Army Active Component \(AC\)/Reserve Component \(RC\) Force Mix: Considerations and Options for Congress](#), Congressional Research Service Report for Congress, 5 décembre 2014, p. 10.
- ¹¹ Cf. *Title 10* de l'USC.
- ¹² Feickert, *op. cit.*, p. 10.
- ¹³ Aux États-Unis, les lois traitant des forces armées sont regroupées dans le *Title 10* du *Code of Laws of the United States of America*. Tout ce qui concerne la garde nationale se trouve pour sa part dans le *Title 32*.
- ¹⁴ Kapp, *op. cit.*, p. 1.
- ¹⁵ IDT : *Inactive Duty for Training* ou communément appelé *week-end drill*.
- ¹⁶ AT : *Annual Training* ou communément appelé *Summer Camp*.
- ¹⁷ *Reserve Component Personnel Issues* : p 3.
- ¹⁸ Derek S. Reveron, *et al.*, *US Foreign Policy and Defense Strategy: the Evolution of an Incidental Power*, Georgetown University Press, 2015, p. 15.
- ¹⁹ "A standing military force, with an overgrown Executive will not long be safe companions to liberty. The means of defence against foreign danger, have been always the instruments of tyranny at home". James Madison, discours à la convention constitutionnelle, 29 juin 1787.
- ²⁰ Feickert, *op. cit.*, p. 5.
- ²¹ *Ibid.*
- ²² CNGR-Commission on the National Guard and Reserves, [Transforming the National Guard and Reserves into a 21st Century Operational Force](#), Final Report to Congress and the Secretary of Defense, 31 janvier 2008, p. 6.
- ²³ Kapp, *op. cit.*, p. 16.
- ²⁴ Feickert, *op. cit.*, p. 64.
- ²⁵ David M. Church, « [Looking Back on Operation Jump Start](#) », *Joint Forces Quarterly*, 33, 2009.

²⁶ Californie, Arizona, New Mexico et Texas.

²⁷ Kapp, *op. cit.*, p. 11.

²⁸ CNGR, *op. cit.*, p. 3.

²⁹ Sidney J. Freedberg, « [National Guard Commanders Rise In Revolt Against Active Army; MG Rossi Questions Guard Combat Role](#) », *Breaking Defense*, 11 mars 2014.

³⁰ James D. Campbell, « [The National Guard as a Strategic Hedge](#) », *Parameters* 44, 1, 2014.

³¹ Raphael S. Cohen, *Demystifying the Citizen Soldier*, Rand Corporation project Air Force, 2015.

³² Mark Thompson, « [An Army Apart: The Widening Military-Civilian Gap](#) », *Time*, 10 novembre 2010.